



Generali Vie,
Société Anonyme au capital de 336 872 976 euros
Entreprise régie par le code des assurances - 602 062 481 R.C.S. Paris
Siège Social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris
Société appartenant au Groupe Generali, immatriculé sur le registre italien
des groupes d'assurances sous le numéro 026

Avenant au Contrat
CONDITIONS SPECIFIQUES D'INVESTISSEMENT SUR
~ GF INFRASTRUCTURES DURABLES S.L.P~
(FR0013473667)

N° de contrat* : _____ (en cas de versement complémentaire)
Courtier : _____

Lorsque le Souscripteur est une personne physique :

Souscripteur* : _____ Co-Souscripteur** : _____
Date de naissance* : _____ Date de naissance** : _____
Adresse : _____ Adresse : _____

Lorsque le Souscripteur est une personne morale*** :

Dénomination sociale* : _____
Représentée par* : _____
Date de naissance du représentant* : _____
Adresse du représentant : _____

*Ces données sont obligatoires, à défaut la demande de versement ne sera pas prise en compte

**Ces données sont obligatoires en cas de co-souscription du contrat, à défaut la demande de versement ne sera pas prise en compte

*** En cas de versement, joindre obligatoirement le dossier client personne morale complété

En cas de co-souscription, les stipulations prévues dans le présent avenant ainsi que l'ensemble des déclarations et engagements du Souscripteur engagent de la même manière le Co-Souscripteur.

Le support en unités de compte GF INFRASTRUCTURES DURABLES S.L.P. (FR0013473667) est un Fonds Professionnels Spécialisés (FPS) agréé en tant que "fonds européen d'investissement à long terme" (ELTIF). L'investissement sur ce support est limité à 10 % de l'encours du contrat.

☐ J'effectue sur mon contrat un **versement initial*** ou libre d'un montant de **10 000 (dix mille) euros minimum** _____ €, à investir sur le support en unités de compte **GF INFRASTRUCTURES DURABLES S.L.P.(FR0013473667)**.

Joindre impérativement le Bulletin de versement libre complémentaire sur lequel sera indiqué la répartition totale du versement libre complémentaire ou initial*.

**Si ce versement est effectué à la souscription merci de joindre ce bulletin au bulletin de souscription*

Mode de règlement :

☐ par chèque bancaire, ci-joint n° _____ libellé à l'ordre de **Generali Vie exclusivement** et tiré sur le compte du Souscripteur, auprès de la banque : _____

☐ par virement (joindre obligatoirement une copie de l'avis d'exécution du virement) sur **le compte de Generali Vie exclusivement**, et tiré sur le compte du Souscripteur auprès de la banque : _____

Tout versement en espèces est exclu.

Souscripteur :
Co-Souscripteur :
Paraphes(s)



Je prends connaissance de l'avenant aux Conditions Générales de mon contrat sur les conditions d'investissement sur le support en unités de comptes **GF INFRASTRUCTURES DURABLES S.L.P. (FR0013473667)**.

AVENANT AUX CONDITIONS GENERALES DU CONTRAT

Par dérogation aux dispositions des Conditions Générales du contrat, ou de la Note d'Information valant Conditions Générales, les règles applicables au support en unités de compte **GF INFRASTRUCTURES DURABLES S.L.P. (FR0013473667)** sont les suivantes :

ARTICLE 1 : DISPOSITIONS ESSENTIELLES

Pour les contrats comportant un encadré « Dispositions Essentielles », la rubrique « Autres frais » dudit encadré « Dispositions Essentielles » de la Note d'Information valant Conditions Générales est complétée comme suit

Frais sur versements(initial et libre) applicables sur le support en unités de comptes **GF INFRASTRUCTURES DURABLES S.L.P. (FR0013473667)**: 0,5% maximum du montant du versement effectué sur le support en unités de comptes **GF INFRASTRUCTURES DURABLES S.L.P. (FR0013473667)**.

Frais liés aux transactions liés à l'investissement sur le support en unités de comptes **GF INFRASTRUCTURES DURABLES S.L.P. (FR0013473667)** : 0,5% maximum du montant du versement effectué sur le support en unités de comptes **GF INFRASTRUCTURES DURABLES S.L.P. (FR0013473667)**.

Les autres dispositions de cet encadré demeurent inchangées.

ARTICLE 2 : AVERTISSEMENT

➤ AVERTISSEMENT PRÉALABLE A L'INVESTISSEMENT DU SOUSCRIPTEUR :

1- L'investissement sur le support en unités de compte **GF INFRASTRUCTURES DURABLES S.L.P.** constitue un placement risqué. Le support en unités de compte **GF INFRASTRUCTURES DURABLES S.L.P.** investit principalement en participations émises par des sociétés non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers et notamment un risque de perte en capital partielle ou totale. Ce support en unités de compte ne bénéficie d'aucune garantie en capital.

Les revenus ou pertes annoncés dans le document d'information spécifique (DIS) remis au Souscripteur s'entendent hors frais liés au contrat d'assurance vie ou de capitalisation, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables.

2- Dans tous les cas, le support en unités de compte **GF INFRASTRUCTURES DURABLES S.L.P.** est exposé au RISQUE DE PERTE EN CAPITAL : le Souscripteur peut subir une perte en capital totale et le remboursement du capital investi dans l'instrument financier peut être nul. En effet, un investissement dans le support en unités de compte **GF INFRASTRUCTURES DURABLES S.L.P.** comporte un risque de mauvaise rentabilité.

ARTICLE 3 : CONDITIONS D'INVESTISSEMENT ET DE DESINVESTISSEMENT SUR LE SUPPORT EN UNITES DE COMPTE GF INFRASTRUCTURES DURABLES S.L.P.

L'investissement sur le support en unités de compte **GF INFRASTRUCTURES DURABLES S.L.P.** sera réalisé lors d'un versement libre initial ou complémentaire.

Ce support en unités de compte n'est pas éligible dans le cadre des options de gestion proposées au contrat (versement libre programmé, rachat partiel programmé, etc.).

ARTICLE 4 : FRAIS AU TITRE DE L'UNITE DE COMPTE

Les frais de gestion prévus au contrat au titre de ce support en unités de compte peuvent être prélevés sur un autre support.

Souscripteur :
Co-Souscripteur :

Paraphes(s)



Generali Vie,
Société Anonyme au capital de 336 872 976 euros
Entreprise régie par le code des assurances - 602 062 481 R.C.S. Paris
Siège Social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris
Société appartenant au Groupe Generali, immatriculé sur le registre italien
des groupes d'assurances sous le numéro 026

SIGNATURE(S)

Le Souscripteur reconnaît avoir pris connaissance des dispositions des présentes et en accepte les termes. Il reconnaît avoir reçu et pris connaissance du document d'information spécifique (DIS) et des statuts du support en unités de compte GF INFRASTRUCTURES DURABLES S.L.P (ci-après désignés « la Documentation »), présentant les caractéristiques principales de celui-ci.

Le Souscripteur déclare avoir été clairement informé qu'en investissant sur des supports en unités de compte, il prend à sa charge le risque lié à la variation des cours de chacun de ceux qu'il a souscrits.

L'Assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur, celles-ci étant par nature sujettes à des fluctuations à la hausse ou à la baisse.

Fait à _____, le _____

(en deux exemplaires originaux)

Souscripteur : _____

Co-Souscripteur : _____

Signature(s) du (des) Souscripteur (s) précédée(s) de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

Les données personnelles du Souscripteur :

Pour toute informations sur le traitement des données du Souscripteur et sur ses droits, Generali Vie l'invite à consulter l'annexe 1 « Information sur le traitement de vos données personnelles » figurant dans la Note d'information valant Conditions générales du contrat ou sur le site www.generali.fr/donnees-personnelles/information-clientsEP.